

# LES **Nouvelles** de l'**Économie**

www.lnc.nc

AVRIL 2016



## Économie bleue Un potentiel à explorer

### **Ruamm**

LES RAISONS  
D'UN DÉFICIT

### **Biofabrique**

ARMÉE POUR  
LA LUTTE  
BIOLOGIQUE

### **Crowdfunding**

UNE PLATEFORME  
LOCALE





# L'heure de la croissance bleue

**Premier port de l'outre-mer français, cinquième plus grande zone économique exclusive du Pacifique Sud, rare variété des écosystèmes... Les atouts de la Calédonie pour une croissance bleue sont indéniables mais sous-exploités. À l'heure où le territoire a besoin de nouveaux relais de croissance, les entreprises prennent le dossier en main.**

« On a oublié qu'on est sur une île. Le tout-puissant nickel a étouffé beaucoup de choses. »

Ce constat, c'est Lionel Loubersac qui le fait. L'homme est cofondateur et manager du Cluster maritime de Nouvelle-Calédonie. La grappe d'entreprises compte 58 membres, soit 2 400 emplois dans des secteurs aussi variés que le transport de marchandises, les biotechnologies ou la pêche. Objectif ? Faire entendre la voix de « l'économie bleue » qui rassemble toutes les activités liées à la mer. « Avec la crise du nickel, on est davantage écoutés, reconnaît Lionel Loubersac. Il faut que la Nouvelle-Calédonie profite de cette crise pour avoir de nouveaux axes de développement économique, de nouvelles

sources d'emplois, de recettes fiscales et de compétences. Je suis convaincu que le territoire est le plus doué du Pacifique Sud pour une politique de croissance bleue. Mais il faut définir une vraie stratégie. » Le potentiel existe, mais il n'est pas facile à mesurer, tout comme le poids actuel de cette économie bleue. Pour soutenir sa démarche, le Cluster maritime vient donc de publier un rapport de synthèse sur les enjeux maritimes du pays. Celui-ci propose, notamment, un diagnostic

sous forme de fiche synthétique pour chacun des vingt-huit secteurs économiques identifiés. « Par exemple, sur la fiche concernant la surveillance maritime, nous avons listé tous les acteurs qui interviennent dans le milieu : gendarmerie nationale, la surveillance du lagon (province Sud), les phares et balises, etc. Cela représente 350 emplois directs et cinquante bénévoles, des moyens nautiques et aériens conséquents, et donc beaucoup d'argent », souligne le manager du Cluster. Difficile pour

“ Il y a une demande d'une clientèle haut de gamme qui veut partir en croisière dans des endroits nouveaux et beaux ”

autant de donner un chiffre d'affaires. L'IEOM (Institut d'émission d'outre-mer) s'est également emparé du sujet afin de mesurer le poids économique du secteur, dans une note intitulée « L'économie bleue en Nouvelle-Calédonie, un levier de croissance à actionner ». \*Son étude prend en compte des domaines très variés comme la pêche, l'entretien de navire, le transport de fret et de passagers ou encore la cartographie, mais elle ne tient pas compte de secteurs transversaux tels que les

activités récréatives ou les biotechnologies marines. « Il est très difficile par exemple d'estimer la part de l'économie bleue dans le tourisme », note Mathieu Morando, responsable du service des études à l'IEOM. Le poids de l'économie bleue est donc certainement plus important que les estimations données dans l'étude. Il apparaît tout de même que les produits de la mer sont le deuxième poste d'exportations (1,5 % de l'ensemble des exportations), même s'ils se situent très loin derrière le nickel. 3 % des entreprises calédoniennes

participent à l'économie maritime, pour un effectif total salarié de 1 400 personnes, soit 2 % des salariés du territoire. « Ce n'est pas beaucoup mais ce n'est pas négligeable lorsque l'on compare avec d'autres secteurs, tels que l'agriculture », souligne Mathieu Morando. « L'économie

maritime (ou économie « bleue ») reste néanmoins sous-développée au regard de son potentiel », estime l'IEOM dans sa note.

## LES PROFONDEURS

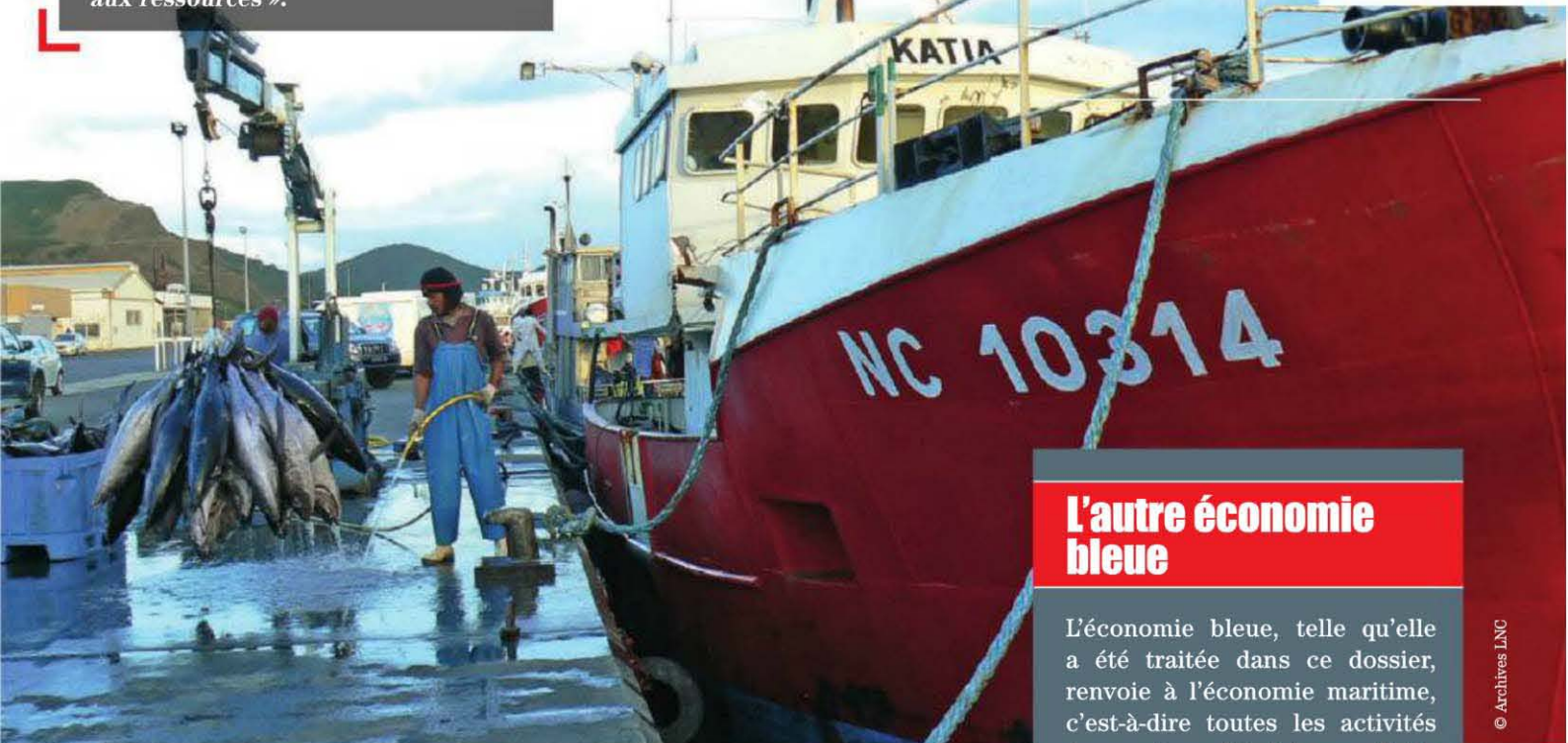
Si le potentiel existe, comment faire pour le développer ? Sur ce point, les entreprises ne manquent pas d'idées. Ainsi, Grégory Lasne, gérant de Biocénose marine, propose une expertise scientifique sur la biodiversité marine et l'évaluation de l'état de santé des



Pour l'IEOM, le développement à l'export des produits de la pêche est « conditionné à l'extension des infrastructures » et « au maintien d'une pêche "responsable" eu égard aux ressources ».

DOSSIER

DOSSIER



## L'autre économie bleue

L'économie bleue, telle qu'elle a été traitée dans ce dossier, renvoie à l'économie maritime, c'est-à-dire toutes les activités économiques liés à la mer. Cette économie-là ne prétend pas être écologique, même si elle se doit de préserver les ressources si elle veut durer (pour se développer à long terme, la pêche doit être responsable par exemple). L'économie bleue peut aussi renvoyer à un autre concept, totalement différent. C'est l'industriel belge Gunter Pauli qui a été le premier à nommer « économie bleue » un modèle économique où les prouesses de la nature seraient transposées à l'échelle industrielle. « Un modèle économique qui incite à utiliser ce qui est localement disponible, qui ne produit pas d'effets secondaires tels que les émissions et déchets et qui, au lieu de coûter plus cher, assure la compétitivité et l'augmentation de la productivité tout en créant des emplois. » Ce modèle s'oppose à l'économie rouge, que nous connaissons, qui est un modèle basé sur la consommation et les économies d'échelle. Il s'oppose également à l'économie verte « qui attend des consommateurs qu'ils paient plus cher pour des produits équivalents, voire moins bons, mais soucieux de l'environnement ».

© Archives LNC



écosystèmes marins. Il fait partie des entreprises innovantes de l'IRD (Institut de recherche pour le développement) et travaille en collaboration avec cet institut de recherche. « La plus grosse partie de mon activité consiste à réaliser des états initiaux, des études environnementales de zones marines et à effectuer leur suivi dans le temps. Mes principaux clients sont les mineurs, les métallurgistes et les collectivités », explique-t-il. Le scientifique s'est déjà préparé à surfer sur la vague de la croissance bleue. En partenariat avec l'Aquarium des lagons de Nouméa, un projet autour de la ponte des coraux a vu le jour en novembre dernier. Des œufs de coraux ont été récoltés en milieu naturel afin de suivre les différents stades de leur développement en laboratoire. « Les petites recrues mesurent à ce jour deux millimètres mais elles vont vite grandir. Dans un futur proche, nous introduirons ces colonies coralliennes à l'aquarium mais également dans le lagon », explique-t-il.

Dans le contexte actuel du réchauffement climatique et de la régression constante des récifs coralliens, ce projet innovant pourrait avoir des applications dans des zones dégradées du Pacifique et dans la protection de la

biodiversité. Grégory Lasne s'est également formé à la plongée profonde (100 m) afin de pouvoir atteindre des zones récifales encore peu explorées. La biodiversité marine y est très importante et de nouvelles espèces y sont régulièrement découvertes. « Pour l'instant, nous réalisons des observations et des inventaires spécifiques. Mais ces espèces renferment certainement

## “ L'or vert de la Calédonie, c'est sa biodiversité ”

des biomolécules encore ignorées qui pourraient avoir des applications utiles pour l'homme », explique-t-il. Mais auparavant, l'activité doit être encadrée et contrôlée par les autorités. « Le pays et les communautés locales doivent bénéficier des retombées des futures découvertes, estime le gérant de Biocénose marine. Pour moi, l'or vert de la Calédonie, c'est sa biodiversité, c'est encore trop négligé alors qu'il y a un potentiel énorme. »

Dans son étude, l'IEOM classe





**Grégory Lasne, de la société Biocénose marine, effectue – entre autres activités – des études de suivi de l’environnement en milieu marin.**

## Quel impact sur le rééquilibrage ?

Comme le note l’IEOM dans son étude sur « L’économie bleue en Nouvelle-Calédonie », en 2014 les établissements relevant de l’économie « bleue » représentent ainsi 6 % des établissements implantés dans les îles et 7 % de ceux de la province Nord, contre 3 % en moyenne sur l’ensemble du territoire. « L’économie maritime continue cependant de refléter le déséquilibre économique du territoire, dans la mesure où les entités présentes dans le Nord ou aux Loyauté opèrent principalement autour d’activités à faible potentiel en termes de créations d’emplois et de valeur ajoutée : la pêche (à plus de 92 %), le transport de passagers vers les îles et îlots du lagon (2 %), soit des secteurs peu capitalistiques et peu créateurs d’emplois, note l’IEOM. Les établissements intensifs en capital à haut potentiel de valeur ajoutée, et aux impacts directs importants (construction et réparation navales, transport maritime de marchandises) restent, eux, concentrés en province Sud. » Le développement de l’aquaculture et du tourisme maritime pourrait changer la donne, à plus forte raison si une escale pour les croisiéristes ouvrait dans le Nord (voir notre encadré p. 23).



justement « la recherche et le développement » dans les secteurs au potentiel de croissance avéré, aux côtés de la pêche, de l’activité aquacole, du transport maritime de passagers, de la construction et de la réparation navales, des activités nautiques récréatives et de la navigation de plaisance. Du côté du tourisme maritime justement, les idées ne manquent pas non plus. Tony Laubreaux gère une entreprise de conception de navire pour des professionnels tels que le Mary D ou le Bético. Mais c’est à des particuliers qu’il entend s’adresser avec son projet de petite croisière au départ de Nouméa. « J’ai conçu un catamaran à voile qui comptera six cabines doubles avec chacune leur salle de bains », présente-t-il. Son projet proposera des packages « avion + croisière » à destination de Bourail ou de l’île des Pins. « On est sur un marché de niche. Il y a une demande d’une clientèle haut de gamme qui veut partir en croisière dans des endroits nouveaux et beaux. La Nouvelle-Calédonie est largement sous-exploitée dans le secteur du tourisme, on est donc certain de proposer des choses nouvelles. » Face au potentiel, Tony Laubreaux assure qu’il ne sera pas difficile de

convaincre des investisseurs privés de rejoindre son projet. « Cela existe en Polynésie, en Australie, en Asie du Sud-Est et cela fonctionne bien », souligne-t-il.

### DES PLACES EN MARINA

Pour que le tourisme maritime se développe, il faut d’abord développer les infrastructures. Ainsi, 600 bateaux de plaisanciers viendraient chaque année en Calédonie. Un chiffre qui grimperait très rapidement si les conditions d’accueil étaient meilleures, estime Emma Colombin, de l’entreprise Archipelagoes (conseils en développement du tourisme nautique et maritime). « Il faut 200 places supplémentaires en marina en urgence, estime-t-elle. Les gens qui ont leur propre voilier n’ont pas forcément une bonne image de la Nouvelle-Calédonie. Ils tiennent tous des blogs. Si le message passe qu’il n’y a plus de places en marina, les gens ne viennent pas. » Outre le tourisme, la création de nouvelles places en marina doperait aussi les ventes de bateaux selon Emma Colombin : « Deux ans après sa construction, la marina de Port du Sud affichait complet. Sa création a boosté l’industrie nautique. Les

gens attendent une place avant de s’acheter un bateau, ce manque freine les ventes. Tous les revendeurs vous le diront. » Plus de 25 000 bateaux sont immatriculés auprès de la Direction des affaires maritimes soit « un bateau pour 10,5 habitants », note l’IEOM. Pour concrétiser le potentiel, dans son rapport, le Cluster maritime pose les questions auxquelles il faudra répondre afin d’avancer. « Par exemple, il n’y a pas de plan pour désigner telle zone pour les activités récréatives ou telle zone pour l’aquaculture, décrit Lionel Loubersac, manager du Cluster. C’est ainsi qu’on en arrive à des conflits comme celui entre l’indus-



## Un observatoire maritime économique

Parmi les projets du Cluster, on trouve celui d'un observatoire maritime. L'idée est de rassembler les chiffres concernant l'économie bleue, mais aussi de les affiner afin de mieux évaluer le poids de ce secteur. Cet observatoire pourrait être géré par la CCI qui héberge déjà l'Observatoire de l'immobilier et celui du commerce.

© Archives LNC

triel minier Maï Kouaoua Mines (MKM) et l'éleveur de picots rayés d'Aqualagon, en baie N'Go. » Le rapport du Cluster entend aussi proposer des défis à relever pour entrer concrètement dans une phase de croissance bleue. Il y aura des défis qui pourront être relevés à court terme comme la création de places supplémentaires dans les marinas. Mais aussi des défis qui inciteront le pays à réfléchir à plus long terme. « On a à peine ouvert le dossier des énergies marines renouvelables, cite en exemple Lionel Loubersac. Il faut évaluer le potentiel

de la Calédonie. Peut-on utiliser le mouvement alternatif de la houle, du côté des Loyauté ? Existe-t-il un potentiel lié au courant dans les passes ? Si oui, pourra-t-on y raccorder les consommateurs ? », interroge-t-il. Chaque « défi » sera défendu par un rapporteur lors des États généraux de la mer, organisés par le Cluster, les 5 et 6 juillet prochains. L'idée est d'inciter les collectivités à s'engager sur des orientations. « Nous ne voulons pas produire de belles réflexions qui seront ensuite enterrées. Nous voulons que les états généraux débouchent

sur une charte signée qui engage le futur de la Nouvelle-Calédonie vers la diversification de l'activité », martèle le manager du Cluster. « Le développement (de secteurs de l'économie maritime) apparaît stratégique au regard des objectifs de diversification, de rééquilibrage économique, mais aussi de moindre dépendance numérique et énergétique du territoire », note également l'IEOM. Le calendrier de ces états généraux semble donc opportun alors que le secteur du nickel n'attend pas d'embellie à court et moyen terme. ■

### Chez nos voisins

Sur le territoire, les produits de la mer représentaient 1,5 % des exportations en 2014 (en valeur), soit 2,2 milliards de francs. En comparaison, les produits de la mer (dont la perliculture) représentaient 80 % des exportations polynésiennes en 2014, soit plus de 10 milliards de francs, 12 % des exportations de Fidji et 13 % des exportations des îles Salomon, selon les chiffres de l'IEOM.

### Part de produits de la mer dans les exportations

